




Programme du 18 juin 2026 de 8h30 à 17h30 A l'Amirauté à DEAUVILLE

- **8H30 : Café d'accueil**
- **9H-11H :**

Sécuriser le bulletin de paie et la DSN	Nouveauté 2026
Conférence animée par : Frank COURSOLE, expert-comptable	
Fiabilisation des données paies pour une DSN correcte. Comprendre et anticiper les évolutions réglementaires liées à la DSN de substitution ainsi qu'aux nouveaux CRM de contrôle.	
Les points abordés :	
<ul style="list-style-type: none">• Règles de calcul du plafond de sécurité sociale (Impact des absences, durée du travail et forfait)• Calcul des effectifs par l'URSSAF• Les exonérations de charges (nouvelle RGDU applicable en 2026)• Le contrôle du Montant Net Social et du Net Imposable• Le chaînage en DSN (numéro de contrat et SADV)• Structuration des blocs en DSN• Traitement des CRM avant le CRM post-substitution.	

- **11H-13H :**

URSSAF, obligation de vigilance et solidarité financière : sécurisez vos pratiques	Nouveauté 2026
	
Conférence animée par Mehdi Caussanel-Haji avocat associé, Harlay Avocats	
Les redressements URSSAF n'ont jamais été si nombreux et chaque entreprise doit également pouvoir répondre de ses prestataires de service ou de ses sous-traitants. L'Urssaf peut notamment engager la solidarité financière du donneur d'ordre par deux sanctions : annulation de ses exonérations sociales et paiement des cotisations dues par le prestataire ou le sous-traitant.	
Cette formation est l'occasion d'anticiper les redressements et de se préparer à répondre aux sollicitations de l'URSSAF en cas de mise en œuvre de la solidarité financière :	
<ul style="list-style-type: none">• Rappel des règles et de la jurisprudence actuelles• Mettre en place des règles de protection• Connaître les risques et les sanctions• Maitriser les modalités de la procédure.	



➤ **13H-14H30 : Déjeuner obligatoire**

➤ **14H30-15H30 :**

La protection sociale dans le secteur BTP et construction : tout ce qu'il faut savoir pour conseiller et garantir la conformité à vos entreprises clientes

**Mise à jour
2026**



Soyez incollable sur un secteur qui représente 15 % des entreprises !

Au sommaire :

- Contexte et chiffres clés du secteur
- La protection sociale du BTP
- Les démarches évènementielles
- Les cotisations
- Les conventions collectives du secteur de la construction.

➤ **15H30-17H30 :**

Suivi du temps de travail : sécuriser et optimiser les pratiques en entreprise

**Nouveauté
2026**

Conférence animée par : Mehdi CAUSSANEL-HAJI, avocat et Frank COURSOLE, expert-comptable

Les règles de gestion du temps de travail sont nombreuses, techniques et variables selon les situations : heures supplémentaires, forfaits, temps partiel, travail du dimanche ou de nuit, suivi des horaires...

Le temps de travail constitue ainsi une zone de risque social majeure pour vos clients et un levier d'optimisation souvent sous-exploité.

Cette formation, résolument pratique, vous permettra d'accompagner vos clients sur ce sujet sensible, d'anticiper les risques et de proposer des outils simples et conformes pour sécuriser leurs pratiques.

Seront notamment abordés :

- Le cadre juridique et les principales obligations employeurs
- Les risques liés aux différentes organisations du temps de travail (forfaits, modulation, temps partiel...)
- Le suivi des heures supplémentaires, des temps de déplacement et du droit à la déconnexion
- Les outils disponibles pour fiabiliser le suivi du temps de travail
- Les bonnes pratiques et leviers d'optimisation pour les entreprises.



ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES
Region Normandie

Expert en Social



Club Social



Programme du 8 septembre 2026 de 8h30 à 13h Au Lion D'Or à PONT L'EVEQUE

Attention les thèmes sont à destination des Experts-Comptables et des collaborateurs ayant à gérer des TNS

- **8H30 : Café d'accueil**
- **9H-11H :**

EPISODE 2 Eureka ! 646xxx Cotisation retraite de l'exploitant/du dirigeant une écriture pas si anodine et qui peut rapporter gros ... au client comme au cabinet

eres.

Le social comme l'expertise passe l'écriture de cotisation retraite 154bis du dirigeant TI égalitaire ou majoritaire. Or le choix du montant de versement 154bis de votre client est très rarement optimisé voire le calcul est faux. Si le dispositif 154bis, ex-Madelin, est largement répandu et reconnu, quelle offre individuelle pour l'assimilé salarié ?

Le temps passé sur un plafond retraite a une valeur et constitue une mission complémentaire récurrente pour vos clients. Il permet au cabinet, en expertise comme en social de se réapproprier cet élément de revenus futurs mais aussi de prévoyance clé pour votre client. Nous distinguerons le plafond maximum du plafond disponible. Par dispositif, 154bis ou 163x. Enfin nous verrons quels sont les 2 dispositifs individuelles que l'assimilé salarié peut utiliser.

2026, l'an 1 de la facture électronique. L'échéance est là. Trouver et produire des missions complémentaires pour le cabinet, en expertise comme en social, devra être nécessaire.

Cet atelier vous donne la méthodologie : quelles sont les assiettes de calcul de plafond retraite ? Comment déterminer le plafond pratique, ce que mon client peut verser, du plafond disponible et maximum ?

Quels éléments de langage utiliser pour la présenter au mandataire social ? Comment intégrer l'éco-système Eres pour produire et facturer la mission complémentaire récurrente, Plafond retraite ?

Le rôle du cabinet d'expertise-comptable et/ou de son service social est incontournable. Son action pro-active de prescription sur la clientèle éligible est légitime tant pour le client que pour le cabinet.

Vos clients ont-ils le meilleur conseil pour la préparation de leur retraite ? Cet atelier vous apportera la méthodologie (Plafond maximum, disponible, pratique) afin de conseiller le client sur ses versements annuels. Il apportera une méthodologie des critères à observer, des calculs à réaliser et des éléments de langage associés. Que ce soit avec les outils en cabinet ou les outils proposés par Eres, cet atelier vous permettra de proposer à votre client la mission complémentaire « plafond retraite N ».

Partie 1 : Le TI ... et à l'origine est le BI

- Définition de l'assiette de calcul du plafond retraite du TI
- On refait le match du calcul du plafond 154bis du client TI article 62 sur le critère d'indemnités de gérance vs bénéfice imposable et des déclarations 6QS, ...
- Les BIC/BNC/BA
- Plafond maximum, plafond disponible et plafond pratique : quel montant peut verser mon client cette année ?



Partie 2 : Le plafond universel retraite 163x, ex PERP

- Définition de l'assiette de calcul du plafond retraite universel
- On refait le match du calcul du plafond 163x du client et notamment le diptyque revenus / déclarations 6QS, ...
- Plafond maximum, plafond disponible et plafond pratique : quel montant peut verser mon client cette année ?
- Le cas particulier du Ti, quel plafond privilégier entre 154bis ex-Madelin et 163x ex-PERP ?

Partie 3 : Au-delà du 163x pour l'assimilé salarié ...

- Un dispositif méconnu au passé ... sulfureux !
- Un dispositif parfaitement adapté à la constitution d'un revenu futur, hors plafonds retraites et niches fiscales, avec une efficacité sociale et fiscale remarquable
- Cas pratiques de mise en place issus du retour d'expérience Eres depuis 2023

Outils

- Lettre de mission Plafond Retraite
- Rapport de mission Plafond Retraite
- Outil Eres de calcul de plafonds

➤ 11H-13H :

Rémunération des dirigeants

Mise à jour
2026

Conférence animée par : INFODOC

L'année 2026 marque l'entrée en vigueur effective de l'assiette unique pour le calcul de la CSG/CRDS et des cotisations sociales des travailleurs indépendants. Cette réforme s'applique pour le calcul des cotisations dues au titre de l'année 2025 et soulève à nouveau la question de la rémunération des dirigeants.

Au-delà de la réforme seront abordés :

- Le régime social d'affiliation des dirigeants
- Le régime par forme d'exercice
- Le traitement social des dividendes.



Programme du 19 octobre 2026 de 8h30 à 16h30 Aux Jardins de Deauville à Saint-Martin Aux Chartrains

- **8H30 : Café d'accueil**
- **9H-11H :**

IA generative : applications pour les missions de paie et RH	Nouveauté 2026
Conférence animée par : Vincent LACOMME, expert-comptable (concepteur /animateur)	
Vous êtes gestionnaire de paie ou conseil en RH ? Face à la digitalisation croissante des fonctions RH et paie, l'intelligence artificielle générative s'impose comme un moyen pour gagner en productivité. À travers des cas concrets, vous découvrirez comment exploiter l'IA dans votre quotidien pour toute une série de tâches. À l'issue de la conférence, les participants repartiront avec plusieurs exemples concrets d'utilisation à l'aide des systèmes d'IA génératives.	
Pré-requis : Avoir suivi une conférence ou une formation d'initiation à l'IA générative. Les fondamentaux (intérêts, limites, création d'un prompt) ne seront pas repris.	
Thèmes abordés : <ul style="list-style-type: none">• Rechercher et exploiter des informations (règles juridiques, conventions collectives)• Écrire des courriers, notes d'informations, procédures de travail• Analyser des données• Préparer des missions d'accompagnement et de conseil	

- **11H-12H30 : URSSAF de Normandie**
Temps d'échange sur les DSN de substitution et son actualité
- **12H30-14H30 : Déjeuner obligatoire**



➤ **14H30-16H30 :**

Diagnostic Santé & Sécurité au travail : transformez un enjeu légal en mission de conseil

**Nouveauté
2026**



Conférence animée par Nicolas GALLISSOT, Conseil RH (concepteur)

Registres obligatoires, prévention des risques, formations, protection sociale... La santé-sécurité au travail est un enjeu juridique et financier majeur pour les entreprises, souvent sous-estimé.

Face à des obligations qui se renforcent, les cabinets manquent parfois d'outils concrets pour accompagner leurs clients en toute sécurité.

Cette formation vous permettra de maîtriser les principales obligations, d'évaluer les pratiques de vos clients et de structurer un diagnostic complet.

Vous repartirez avec des propositions d'outils pour mener la mission, formuler vos préconisations et développer de nouvelles offres d'accompagnement social.